

Les servitudes d'utilité publique

- AS1 - Servitudes de protection des eaux potables et minérales

AS1: Protection éloignée

EL7- PLan alignement

Plan d'alignement

AC1 - Protection des monuments historiques

AC1: Périmètre de protection de 500 m

AC1: Périmètre de protection modifié;

Monument historique

I4 – Transport électrique

I4: Ligne électrique

La servitude I3 n'est pas cartographiée, en l'absence de données.
La servitude EL7 n'est que partiellement cartographiée, en l'absence de données.

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

Commune des Trois-Moutiers
14 avenue Aristide-Gigot
86120 Les Trois-Moutiers

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan des servitudes d'utilité publique
Pièce n°7e 2

PLU	PRESCRIPTION	APPROBATION
Révision du PLU	**7 avril 2015**	**6 juin 2019**
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 2019.	Le Maire :	

Echelle : 1:16 000

Commentaires :

Version	Date
V4	03/10/18
Etabli par	Vérifié par
NM	